



SEANCE ORDINAIRE DU 12 MARS 2024

A 19 HEURES

LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

Donne avis que le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire, à la Mairie de Beaulieu sur mer, dans la salle habituelle de ses délibérations, le DOUZE MARS DEUX MILLE VINGT QUATRE à DIX-NEUF HEURES, pour les affaires inscrites à l'ordre du jour :

INFORMATIONS

- 1) Décisions municipales : compte-rendu,

FINANCES

- 2) Approbation du compte de gestion du budget communal de l'exercice 2023 établi par le comptable public,
- 3) Approbation du compte administratif du budget communal de l'exercice 2023,
- 4) Budget communal – année 2023 – affectation des résultats,
- 5) Budget communal – opérations immobilières réalisées par la commune : bilan de l'année 2023,
- 6) Budget communal – année 2024 – Débat d'orientation budgétaire,
- 7) Attribution d'une subvention municipale pour la reconstitution d'une frise sous toiture d'un bien immobilier situé au 7 impasse du Baous à Beaulieu-sur-Mer,
- 8) Attribution d'une subvention municipale pour la reconstitution d'une frise sous toiture d'un bien immobilier situé au 16 bis rue Gautier Vignal à Beaulieu-sur-Mer,

METROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

- 9) Rapport d'activité et de développement durable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 – avis,

ECOLE ELEMENTAIRE

- 10) Classe transplantée au Chalet du Val de Blore à Saint-Dalmas Valdeblore – participation aux frais.

Fait à Beaulieu-sur-Mer, 6 mars 2024



Le Maire,
Roger ROUX